

Samedi 27 juin 2026

Communiqué de presse – Cellule d’expertise Orages

Une Cellule d’Expertise régionale (CELEX) a été convoquée ce samedi 27 juin à 10h00 sur base de l’avertissement jaune de l’IRM afin de procéder à une évaluation générale de la situation des cours d’eau et d’analyser l’impact des précipitations attendues.

Selon les prévisions de l’IRM, une dépression sur l’Atlantique et une zone de haute pression favorisent l’arrivée d’un couloir d’air chaud et humide sur nos régions conduisant à deux épisodes orageux successifs ces 27 et 28 juin.

Ce **samedi soir**, un **avertissement jaune pour les orages a été émis entre 19h et 3h du matin**. Comme souvent avec les orages, il est compliqué de prédire les endroits précis où ils séviront et la localisation diverge selon les modèles. Toutefois, l’est du Hainaut, le Brabant wallon et la province de Namur seront a priori davantage exposés. En moyenne, un cumul de 10 à 30 l/m² sont possibles là où les orages surviendront. On pourrait même dépasser très localement les 30 l/m² si les cellules orageuses s’accumulent aux mêmes endroits. Pour les vents, il pourrait y avoir des rafales entre 70 et 90 km/h, voire très localement plus sous les orages (pics jusqu’à 100 km/h). Enfin, la formation de grêle n’est pas exclue. A noter que la situation peut être suivie via les radars car ces orages se formeront d’abord en France avant de remonter vers la Wallonie.

Dimanche après-midi, une dégradation orageuse plus intense est attendue. Elle devrait principalement concerner une large partie sud-est du pays (provinces de Liège, Luxembourg et une partie de Namur). Les rafales de vent pourraient être plus soutenues et accompagnées de précipitations intenses (jusqu’à 70 l/m² possibles) et de grêle. Il est encore tôt pour localiser ces phénomènes et connaître leur timing. Certains modèles les prévoient l’après-midi et d’autres plutôt le soir. **Un nouvel avertissement jaune (voire orange selon la situation) sera émis par l’IRM** pour cet épisode si les nouveaux modèles (attendus demain matin) montrent que les critères orange pour les pluies et vents seront atteints.

Du **point de vue hydrologique**, il n’y a a priori pas de risque de débordement de cours d’eau car les niveaux des cours d’eau sont actuellement assez bas. Les sols sont secs et prêts à infiltrer les eaux. Il convient toutefois d’être attentif aux sols dans les zones touchées par les orages de la fin mai qui eux n’ont pas récupéré une pleine capacité d’infiltration. Localement, sur les petits cours d’eau où des orages pourraient se produire, il convient d’être vigilants. Pour les orages de dimanche, il faudra attendre l’actualisation des prévisions. Un avertissement toutes rivières sera émis.

En ce qui concerne le **ruissellement**, il y a un risque d’écoulement vu les précipitations annoncées (sous les cellules les plus intenses). A proximité de parcelles agricoles dont la végétation n’est pas encore totalement couvrante, ces écoulements pourront s’accompagner de boue. Les zones où il y a déjà eu des coulées de boues (fin mai) restent fort exposées car les écoulements ont déjà marqué le terrain et créé des chenaux préférentiels.

Pour ce qui est des **barrages**, la situation est normale et les réserves d'empotement sont largement suffisantes pour accueillir les pluies annoncées.

Le Service public de Wallonie appelle à la prudence en raison des cumuls attendus en peu de temps et du vent pouvant entraîner un risque important de chutes de branches ou d'arbres. Il est également rappelé aux citoyens d'être particulièrement vigilants en cas de baignade ou d'activités liées à l'eau, tout comme pour les promenades à proximité des cours d'eau en raison du risque d'augmentation rapide des débits. Enfin, la navigation en kayak pourrait être impactée par l'épisode orageux. Les citoyens peuvent connaître l'état de la navigation sur le site <https://kayak.spw.wallonie.be/public/home>

Toutes les équipes du SPW et de l'IRM restent mobilisées et suivent la situation de près et une nouvelle CELEX sera convoquée si nécessaire.

À noter que le numéro 1722 est activé en raison du risque de tempête ou d'inondation et pour lesquels les citoyens auraient besoin de l'assistance des pompiers. Il est rappelé que le numéro 112 est quant à lui réservé aux urgences vitales.

Liens utiles :

- Etat du réseau hydrographique : [Hydrométrie Wallonie](#)
- Recommandations pour protéger son habitation : [Portail environnement](#)
- [Prévisions et avertissements IRM](#)
- [Flashs météo IRM](#)

Pour la Cellule d'Expertise
Le Directeur du CORTEX
Simon RIGUELLE